

## LES PROFESSIONNELS RESSOURCE À VOTRE DISPOSITION POUR UNE AIDE INDIVIDUALISÉE

IEN /  
Chef  
d'Établissement

Premier interlocuteur à solliciter—l' IEN et/ou le chef d'établissement apporte un accompagnement individuel. Parfois, dans le cas d'une prise en compte d'un problème global qui impacte l'équipe école/collège, un **GEASE** Groupe d'Entraînement à l'Analyse de Situations Educatives est envisagé



DSDEN /  
RECTORAT

- **L'assistante sociale des personnels** : écoute, informe et oriente. Apporte aide et médiation lors de difficultés professionnelles, financières et/ou personnelles
- **Le médecin de prévention** assure le suivi médical des agents
- **La DRH** assure le suivi professionnel des agents
- **Pôle juridique** du Rectorat
- **L'Office Central de la Coopération à l'École** propose aide et assistance pour les questions juridiques et d'assurances.

DSDEN – Cellule  
départementale  
d'accompagnement  
des enseignants du  
1<sup>er</sup> degré

- Écoute, accompagne les PE en questionnement professionnel
- Propose des interlocuteurs pour accompagner un nouveau projet professionnel
- Aide les PE à engager une réflexion sur leurs pratiques et les savoirs à enseigner

Tous les personnels de l'Education Nationale ont la possibilité de rencontrer un **psychologue** afin d'être écoutés et guidés dans leurs difficultés professionnelles et personnelles.

- Favorise le maintien dans l'emploi et la réinsertion professionnelle des personnels de l'Education Nationale

LA MGEN  
Réseau PAS